



PROCES VERBAL de SEANCE CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de La Vacherie, régulièrement convoqué, s'est réuni en la maison commune, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de **Jean-Claude COURANT**, Maire.

Membres présents : Mmes ; Joëlle ROULAND ; Maryvonne LEMONNIER ; Mrs François DRANCEY ; Jean-Luc GUITTARD ; Bruno CARPENTIER ; Yvan DE SOUZA ; Philippe DUMAINE ; Ludovic GUESNEL ; Jean-Claude COURANT.

Absents : Mmes. Charleyne CARDON ; Audrey LE ROUSSEAU ; Hélène MESSANT ; Mrs Alain DUPONT ; Jérémy JACOB ; Jean-Luc AMETTE.

Pouvoirs : M. Alain DUPONT a donné pouvoir à M. Jean-Claude COURANT.

Secrétaire de séance : Mme Joëlle ROULAND.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu du conseil du 22 novembre 2021
- Projet éolien sur les communes de Mandeville, Surtauville, Terre de Bord et Vraiville.
- Procès-Verbal du SIEGE 27.
- Point sur les élections Présidentielles d'avril 2022.
- Pot de départ de Mme Saas Sylvie.
- Informations diverses.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h00.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

PROJET EOLIEN SUR LES COMMUNES DE MANDEVILLE, SURTAUVILLE, TERRE DE BORD ET VRAIVILLE.

Un projet éolien a été élaboré par le comité de pilotage de l'agglomération Seine-Eure sur les communes de Mandeville, Surtauville, Terre de bord et Vraiville. En désaccord avec ce projet, l'ancien Maire de Surtauville a sollicité l'ensemble des municipalités de l'agglomération Seine-Eure en vue de le faire modifier. Ses demandes de modifications portent sur trois points :

1. Que ce soit les conseils municipaux qui valident les projets et non pas les comités techniques, comme c'est actuellement le cas.
2. Imposer une distance de 1000 mètres pour l'implantation d'un parc éolien à proximité des habitations au lieu de 500 mètres.
3. Que cette notion de distance soit intégrée dans la révision du PLUi-H.

La commune de la Vacherie n'étant pas directement impactée par ce projet, le conseil municipal ne souhaite pas délibérer à ce sujet et n'adhère pas à la demande de la commune de Surtauville.

PROCES-VERBAL DU SIEGE 27

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le PV du SIEGE 27, relatif aux travaux effectués au cours de l'année 2021.

POINT SUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il ne pourra pas être présent pour le 1^{er} tour des élections Présidentielles, mais que la secrétaire de mairie, Madame Lydie CORBIN, sera là pour le dépouillement et pourra donc assister les scrutateurs. Monsieur Jean-Luc Guittard, 1^{er} adjoint, le remplacera.

POT DE DEPART DE Mme SYLVIE SAAS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'en raison de la crise sanitaire, le pot de départ à la retraite de Mme Sylvie Saas n'a pas pu être organisé. La crise étant toujours d'actualité, il suggère de remplacer cette manifestation par un cadeau. Le conseil y est favorable. Un montant de 100 € est défini pour sa valeur.

INFORMATIONS DIVERSES

Néant

QUESTIONS DIVERSES

Pont de Radevet :

- Monsieur Jean-Luc Guittard signale que les panneaux au niveau du pont de Radevet ont disparu. Monsieur le Maire va le signaler à l'agglomération Seine-Eure afin qu'ils soient remplacés.
- Monsieur Yvan De Souza rapporte que de nombreuses branches se sont agglutinées sous le pont de Radevet. Monsieur le Maire va les faire déblayer.

La séance est levée à 20h00.

Emargements de la séance du 20 décembre 2021

Délibérations : aucune.

Nom Prénom	Signature présent	Pouvoir à :
COURANT Jean-Claude		/
GUITTARD Jean-Luc,		/
DRANCEY François		/
LE ROUSSEAU Audrey	ABSENTE	/
AMETTE Jean Luc	ABSENT	/
CARDON Charleyne	ABSENTE	/
CARPENTIER Bruno		/
DE SOUZA Yvan		/
DUMAINE Philippe		/
DUPONT Alain	ABSENT	Jean-Claude COURANT
GUESNEL Ludovic		/
JACOB Jérémy	ABSENT	/
LEMONNIER Maryvonne		/
MESSANT Hélène	ABSENTE	/
ROLLAND Joëlle		/